

Vers une hospitalité linguistique et culturelle : apprendre le français autrement

Manifeste

Nous sommes un ensemble d'organisations d'éducation populaire et/ou de solidarité, qui proposent ateliers et cours d'apprentissage du français ainsi que des actrices et acteurs du monde de la recherche et du monde artistique. Notre plaidoyer est le fruit d'une réflexion collective qui a donné lieu à un large corpus de textes et d'outils de sensibilisation portant sur l'hospitalité linguistique et culturelle. Il s'inscrit en complémentarité de nombreuses autres actions qui défendent le droit des personnes migrantes à un accueil digne et à leur accès inconditionnel à la langue française.

Contexte

Les propositions du gouvernement de ces dernières années, mettent en place une politique qui exclut et précarise les personnes étrangères qui travaillent et vivent avec nous au quotidien. D'une main, l'État, par les OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) efface socialement les personnes et durcit les exigences pour pouvoir rester sur le territoire légalement et notamment les exigences relatives au français, à l'oral mais aussi du français à l'écrit ; de l'autre main, il réorganise et dégrade fortement le service public en charge de fournir les conditions pour obtenir ces niveaux de langue. L'État vient de fermer la grande majorité des salles de classes d'apprentissage du français pour personnes étrangères, en les remplaçant par une application de téléphone. Dans ce contexte, il nous paraît essentiel de parler des enjeux de l'accès à la langue et de la nécessité de la rencontre. Le droit de pouvoir être accueilli·e et de communiquer librement dans le pays qu'on habite fait partie des premières demandes auxquelles l'État se doit de répondre. Alors qu'ériger la langue comme barrière n'a jamais été porteur de progrès social, au contraire, nous pensons que l'accueil, la rencontre et l'accès sensible à l'apprentissage du français font partie des éléments indispensables d'un accueil digne et d'une politique culturelle qui veut être tissée de ce qui compose notre société.

Car pouvoir être accueilli·e dans la langue du pays où l'on vit, c'est être reconnu·e et vivre pleinement. Pouvoir s'exprimer dans cette langue c'est pouvoir exister, en tant que personne singulière et en tant que membre de la société et être accueillie dans sa complexité pour entrer enfin pleinement dans la vie citoyenne et collective. L'apprentissage du français fait partie de ces lieux propices au dialogue et à la construction commune qui nous permettent de nous projeter dans un avenir qui ouvre les horizons.

Ce que nous défendons

L'article 1 de la Déclaration universelle des Droits de l'homme affirme que « *Tous*

les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Si le concept de liberté est assez clair pour tout un chacun, définir « la dignité » peut être plus fastidieux. C'est précisément la « dignité » que souhaitent garantir les Droits Culturels des personnes, définis dans la Déclaration de Fribourg de 2007. Les Droits Culturels rappellent que tout être est doué de culture et posent que « *le terme «culture» recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement* » (art 2 a. de la Déclaration de Fribourg).

Sur ce postulat, il convient de repenser les manières d'accueillir des personnes migrantes et les enseignements de la langue française aux personnes étrangères. Celles-ci ne sont pas les bénéficiaires des politiques d'accueil linguistique mais bien des sujets acteurs et actrices de leur arrivée en France, et de la vie culturelle et sociale dans laquelle toutes et tous trouvent place, dans un souci réciproque de respect de la dignité humaine. L'enjeu de « faire apprendre le français » favorise tout autant la participation de toutes et tous à la vie sociale, culturelle, civique et collective afin que les droits humains fondamentaux puissent être exercés.

Nous défendons :

- **que la langue ne soit ni condition, ni moyen, mais composante de l'accueil**

C'est un fait, plus de 7000 langues sont parlées dans le monde. Les personnes qui fuient des combats armés, qui fuient une oppression ou qui sont simplement désireuses de contribuer à la vie d'un nouveau pays d'accueil ne peuvent pas toutes être francophones avant de poser le pied en territoire français. Il s'agit d'organiser l'accueil, jusque dans la langue elle-même.

- **que s'instaure un dialogue des cultures, que l'on soit hospitalier jusque dans la langue elle-même**

Qui pourrait croire que le français est une langue unique, homogène, compacte à s'approprier d'un bloc ? Les diversités internes à la langue française, langue « vive », de Dunkerque à Perpignan, de la salle de cours au terrain de sport, du matin en famille au déjeuner avec les collègues, représente mille portes d'entrée dans la langue-culture. L'imaginaire charrié par l'idéal d'une langue parfaitement homogène touche jusqu'à la profession enseignante elle-même, souvent en charge de garder les frontières de ladite langue. Et si, le plurilinguisme était investi en cours de français comme dans la vie courante, non seulement pour admettre les différences entre les langues mais aussi les diversités internes à chacune d'entre elles ? Et si le dialogue et l'échange culturel réciproques prenaient une place dans les ateliers ?

- **que les cours soient accessibles à toutes et tous, et offrent une multiplicité d'approches pour s'adresser à toutes les sensibilités**

Le modèle de l'école républicaine est porteur d'une grande charge symbolique en France et à l'international, notamment dans les anciennes colonies. Toutefois, les représentations de l'apprentissage, combinées à l'urgence d'ascension sociale qu'elles portent, rendent l'enseignement uniforme hors de portée pour bon nombre de personnes : celles qui ont traversé des traumatismes, celles qui n'ont jamais été

scolarisées antérieurement, celles qui ont toujours connu l'enseignement scolaire couplé à l'enseignement religieux. Il conviendrait de diversifier au possible les manières d'apprentissage afin de s'adresser au plus grand nombre. L'accès, dans tous les sens du terme (horaire, financier, géographique), aux cours et ateliers doit être garanti.

- **qu'une attention soit portée aux grandes cultures orales**

L'histoire de l'humanité est en premier lieu orale et donc analphabète, le « par cœur » a fait enseignement durant des milliers d'années. De manière contemporaine demeurent de nombreux peuples dont les modalités d'échanges et de transmission culturelle sont oraux, notamment dans les anciennes colonies et pays dits « du sud ». En cours de français, travailler l'oral comme un simple canal, une modalité de langue vide de sens n'encourage pas à s'inscrire dans la langue. Il s'agirait de passer de la pratique de l'oral en cours, à la pratique sociale et culturelle de l'oralité, en ce que celle-ci peut porter avec elle des manières de faire société, une valeur symbolique accordée à la parole pour faire le pont avec la dimension écrite du français.

- **que soient rendus possibles l'indéterminé et le tâtonnement en cours et en ateliers**

Considérer chaque personne comme étant douée de culture, essayer de s'adresser au plus grand nombre par des approches d'enseignement diverses, prendre le temps d'accompagner les guérisons ou les passerelles symboliques d'un État à un autre et d'un état à un autre, cela suppose que les temps de cours puissent accueillir l'indéterminé; que les obligations de résultat ne se mesurent pas uniquement en niveaux de français, mais bien en désir et en capacité à s'impliquer dans la vie sociale et culturelle. Favoriser cette participation, c'est valoriser ce que chacun et chacune peut mettre à contribution. Valoriser les singularités, c'est laisser le temps de l'écoute et de la révélation des singularités. C'est ne plus condamner la faute et considérer, voire saluer, l'erreur comme une tentative.

- **que puissent advenir le geste créatif et l'expérience sensible en faisant place à l'artiste**

Convoquer l'inscription de chacun et chacune, habiter la langue moins comme un exercice fonctionnel mais plus comme un moyen de se lier aux autres, supposent de questionner les ressentis et l'esprit critique. La créativité engage les personnes dans leurs productions et induit une prise de parole, sous différentes formes, au sein d'un collectif. Dessiner de nouveaux horizons ensemble, (re)bâtir une vie collective pour une cité à l'image de ses habitants et habitantes, c'est créer ensemble des visions et organiser la coopération. La contribution des artistes permet d'ouvrir de nouveaux possibles et est essentielle pour garantir une place digne à chacune et chacun.

- **que soient reconnues et valorisées les expertises de chacun et chacune**

Valoriser les singularités et organiser les complémentarités, c'est :

- convoquer la voix de chacun et chacune pour définir ensemble les parcours d'apprentissage par la mise en place d'instances de co-construction,
- convoquer les complémentarités associatives et institutionnelles pour une

meilleure mise en œuvre des parcours d'apprentissage. Un très grand nombre d'organismes œuvrent de près ou de loin à l'accueil des personnes étrangères, ceux-ci ont bien souvent des approches complémentaires sans possibilité de coopérer,

- convoquer des regards facilitant la théorisation des approches coopératives, en faisant appel, notamment, à des chercheurs et chercheuses. La recherche-action, en ce qu'elle ne répond pas à des questions issues des laboratoires, mais formulées avec et pour les personnes met en lumière la pertinence d'accompagner les personnes en partant de la rencontre et non des méthodes. Il s'agit de remettre au centre les personnes (ex: [« L'accès au français pour tous : oui, mais comment ? »](#))

- **que soit facilitée la rencontre entre société d'accueil et nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes, et que l'espace public soit investi**

Il s'agirait de renverser l'image de l'*Étranger envahissant* à la faveur de la personne qui vient nourrir et enrichir la vie culturelle et citoyenne locale. Organiser la rencontre entre les personnes et encourager le *faire ensemble*, contribueraient à déstigmatiser la figure étrangère et à changer de regard sur la soi-disant « différence ». Investir les espaces hors salle de cours et favoriser le « aller vers » est essentiel pour optimiser la complémentarité des temps formels et informels. C'est avant tout lors des temps informels que les personnes apprenantes pratiquent le français.

Les revendications et analyses de terrain pointent l'inadéquation des politiques publiques de l'apprentissage du français actuelles avec les besoins énoncés par les personnes concernées, nous poussant à imaginer les autres formes que nous souhaitons qu'elles prennent.

Ce que nous proposons

L'apprentissage d'une langue est une expérience sensible, de long terme, à la fois individuelle et collective, ancrée dans un rapport de cohésion, de projection et de transformation. Nous appelons à la légitimation par le soutien financier, matériel et leur insertion dans les parcours d'apprentissage des personnes primo-arrivantes, des approches artistiques et culturelles de l'apprentissage linguistique comme de réels espaces de formation et de création et non comme de simples espaces récréatifs.

Pour cela nous appelons à :

- réactualiser les dispositifs et politiques d'accès à la langue ;
- redéfinir les représentations : de nécessaires évolutions structurelles

1) Réactualisation des dispositifs et politiques d'accès à la langue

Nous constatons, d'une part, alors que les financements issus du ministère de l'intérieur, soutenaient les actions relatives aux ateliers socio-linguistiques et les parcours tout publics, qu'aujourd'hui, ces subventions se sont resserrées uniquement sur un public ayant signé un Contrat d'Intégration Républicaine - donc

en situation régulière et ayant un projet professionnel.

D'autre part, nous constatons le désengagement de l'État dans le soutien financier des associations qui mettent en œuvre les actions d'apprentissage de la langue française sur le territoire.

Enfin, nous constatons que les appels à projet et les bilans liés à ces soutiens financiers ne reflètent pas la richesse des actions menées. Un décalage se creuse entre les besoins des personnes, les actions déployées et les injonctions des instances publiques. Il y a plus que de simples listes de personnes avec des entrées et sorties positives. Nous proposons de nouvelles démarches nourries des réalités de ces personnes pour faire évoluer le dialogue entre les acteur·rice·s de terrain et les instances publiques.

Nous nous arrêtons sur deux éléments, l'injonction d'évaluation et la notion de bénéficiaires.

Sortir de l'injonction d'évaluation et de l'impact à court terme

Il est réducteur de vouloir rendre compte de ce qui se joue dans les espaces où l'on accompagne l'appropriation d'une nouvelle langue, seulement à travers l'acquisition d'un niveau de langue. Ces espaces représentent des lieux de transition où entre en jeu bien plus que le linguistique. Nous pouvons parler de la reconquête de la confiance en soi mais aussi et surtout de la socialisation et du partage interculturel. Les financements sous forme d'appel à projet sur le court terme qui évaluent les personnes uniquement sous l'angle de la progression en langue avec des objectifs et des indicateurs fermés, passent à côté d'une richesse immense. Il s'agit de laisser la place à l'auto-évaluation ainsi qu'à l'évaluation basée sur les besoins et le ressenti des personnes. Faire une place plus importante aux retours liés à ce qui se joue socialement, plus qu'à ceux relatifs à l'économique et linguistique, c'est ouvrir la porte à la richesse du qualitatif. C'est aussi s'ouvrir à l'expérimentation, au long terme et à la co-construction du chemin à parcourir.

Il nous paraît nécessaire de penser les espaces de la pratique artistique et culturelle comme centraux dans l'apprentissage linguistique et donc de pérenniser leur financement en tant que tels. Plus globalement, nous pensons qu'il serait essentiel, pour soutenir ces espaces d'apprentissage, de remplacer les financements à court terme par des financements soutenant le fonctionnement des structures.

Repenser la notion de bénéficiaire

Il est important aussi de se poser la question de l'impact qu'ont ces espaces. Car ce qui s'y joue dépasse largement lesdits « bénéficiaires classiques » c'est-à-dire les personnes apprenantes. Loin de la représentation d'une éducation rétrograde où l'on écoute le professeur et on applique, il s'agit ici, de formation d'adulte à adulte, où l'échange et le partage font partie intégrante des méthodes innovantes, où il est reconnu que l'apprentissage et l'enrichissement sont mutuels. La question des bénéficiaires prend alors un tout autre sens, une toute autre forme. Au fil des cours, des ateliers, ce sont tout autant les intervenant·e·s que les participant·e·s qui bénéficient des apports de ces temps. C'est d'ailleurs le ressenti qui est largement partagé par les acteurs de terrain. L'animation de groupe d'adultes avec une forte diversité culturelle, est source d'enrichissement aussi bien pour les participants que pour lesdits intervenants. C'est pourquoi nous pensons qu'il serait pertinent que le

terme de participant·e englobe l'ensemble des personnes intégrant ces actions, qu'il s'agisse des intervenant·e·s, des personnes étrangères mais aussi les invité·e·s temporaires.

La réactualisation des dispositifs, en lien avec les besoins exprimés par les acteur·rice·s de terrain, suppose un travail approfondi sur les représentations et les imaginaires qui entourent l'apprentissage linguistique, ainsi que sur les réalités qui lui sont associées. Il nous paraît essentiel de redéfinir les contours de ce que signifie l'accès à une langue et de ce qu'il rend possible, notamment en interrogeant la notion de compétence : Qui la définit ? Qui en est responsable ? et du vocabulaire : Comment nous en parlons ?

2) Redéfinir les représentations : de nécessaires évolutions structurelles

Nous concevons l'espace d'apprentissage linguistique comme un lieu d'hospitalité, de rencontre et de dignité. Apprendre autrement, c'est adopter un regard renouvelé sur cet espace : reconnaître que l'apprentissage se construit dans une dynamique réciproque, où l'on reçoit autant que l'on transmet. C'est sortir d'un espace vertical où l'objectif final se situe uniquement autour de l'intégration utilitaire.

Pour redéfinir cette vision, deux évolutions structurelles nous paraissent essentielles :

Celle du portage des politiques publiques en matière d'accès à la langue

La langue française, comme les autres langues impériales, a de tout temps revêtu des enjeux politiques. Elle a toujours été utilisée par les dirigeant·e·s pour soutenir leur vision de la société, tantôt comme outil favorisant l'émancipation tantôt comme moyen de restreindre les droits des personnes migrantes. Donner la compétence exclusive sur les programmes d'accès à la langue au ministère de l'Intérieur, c'est perpétuer la pensée que la langue est une formalité avant d'être un lieu d'hospitalité et de rencontre. C'est nier sa dimension sociale et culturelle.

Face aux conditions strictes, aux obligations, aux sanctions nous souhaitons passer d'une logique de contrôle à une logique de transmission. Nous souhaitons penser la langue comme une pratique vivante et évolutive et non comme une obligation administrative, comme un espace d'inclusion culturelle et non d'intégration conditionnelle, comme un lieu d'expérimentation et de pluralité des pratiques.

Nous clamons haut et fort, que la maîtrise de la langue française n'est pas une condition pour être tolérée, mais un bien commun à partager. Que les personnes en apprentissage du français ne sont pas des usagères de la langue mais des actrices culturelles à part entière. L'exclusion et le rejet de l'autre n'ont jamais été et ne seront jamais porteurs de progrès social et nous sommes convaincu·e·s que la redéfinition d'une langue en un espace hospitalier fait partie des solutions d'un vivre ensemble digne.

Nous, acteurs et actrices de terrain, pensons que l'accès à la langue du pays où l'on

vit, ne relève pas de la sécurité intérieure mais du champ socio-éducatif et culturel. C'est pourquoi nous demandons à ce que l'apprentissage du français ne dépende plus des missions du ministère de l'intérieur mais des ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de la Culture. Ce déplacement institutionnel porterait le message essentiel que l'inclusion passe par la participation culturelle plutôt que par la simple conformité administrative.

Celle du champ sémantique qui y est associé

Le choix des mots n'est jamais neutre, il s'inscrit dans une intention, est révélateur de positionnements. Il façonne des imaginaires, oriente les représentations et influence les pratiques. Parler de *public cible*, de *sorties positives*, d'*innovation* c'est calquer des aspirations administratives et de performances sur des réalités de terrain et des parcours de vie complexes et pluriels.

Repenser les termes employés dans les politiques publiques, les dispositifs, c'est déjà transformer la vision que l'on se fait de l'apprentissage linguistique, des personnes concernées et des finalités qui y sont rattachées. C'est s'autoriser à considérer la complexité des parcours de vie et les facultés de chacune et chacun.

En tant qu'acteur·rice·s de terrain, directement confronté·e·s aux réalités quotidiennes, nous proposons de revisiter ce champ lexical. À partir de ce que nous observons, expérimentons et partageons chaque jour, nous travaillons à un glossaire qui reflète ces expériences et qui ouvre des perspectives nouvelles sur la manière de penser et de nommer l'espace de l'apprentissage linguistique.

Conclusion

Ce que nous soutenons dans ce plaidoyer c'est la reconnaissance légitime des espaces et les pratiques qui permettent d'apprendre autrement. De défendre et d'illustrer un français hospitalier, vivant de toutes ses différences internes comme externes. D'explorer sans se calquer exclusivement sur des référentiels formels, des objectifs et indicateurs qui ne correspondent pas aux réalités et envies des personnes concernées. C'est valoriser toutes les approches artistiques, sociales, culturelles qui permettent de rencontrer une langue par le partage et le sensible. L'apprentissage du français fait partie de ces espaces précieux où la rencontre et le partage sont possibles. Ceci ne pourra pas se faire sans une réactualisation des dispositifs d'apprentissage du français et une nécessaire réflexion sur son approche structurelle.

Septembre 2026

Références et ressources diverses :

- AUROUX Sylvain, BARATIN Marc, BOHAS Georges et alii (éd.), *Histoire des idées linguistiques I, La naissance des métalangages en Orient et en Occident*, Mardaga, Bruxelles, 1989, 510p.
- CALVET Louis-Jean, *Essais de linguistique. La langue est-elle une invention des linguistes ?*, Plon, Paris, 2004, 250 p.
- GAUVIN Lise, *La Fabrique de la langue. De François Rabelais à Réjean Ducharme*, « Points Essais », Seuil, Paris, 2004, 342 p.
- PIAT Julien, PHILIPPE Gilles, *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard, 2010 dont Acta Fabula a rendu compte en son temps (voir le dossier « Pensées du style », octobre 2010, Vol. 11, n° 9) : « Les écrivains parlent-ils une langue étrangère ? » par Marie-Albane Watine).
- BALIBAR Renée, *L'Institution du français : essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*, Paris, Puf, 1985.
- BELLEAU André, « Langue et nationalisme », *Liberté* n°146 (25 : 2), avril 1983, p. 2-9 repris sous le titre « Pour un unilinguisme antinationaliste » dans *Y a-t-il un intellectuel dans la salle ?*, Montréal, Primeur, coll. « L'échiquier », 1984, p. 88-92 et dans *Surprendre les voix*, Montréal, Boréal, coll. « Papiers collés », 1986, p. 115-123.

Autour de la langue comme patrimoine :

- CREPON Marc, « Ce qu'on demande aux langues (autour du *Monolinguisme de l'autre*) », *Raisons politiques* n°2, mai 2001, p.32.
- JOUBERT Jean-Louis, *Les Voleurs de langue : traversée de la francophonie littéraire*, Paris, Philippe Rey, 2006, p.67.
- CANUT Cécile, « Pour une nouvelle approche des pratiques langagières », *Cahiers d'études africaines* 163- 164, 2001, en ligne.

Autour de la notion d'appropriation :

- CREPON Marc, *Les Promesses du langage*, Paris, Vrin, 2001, p.181.
- BOKIBA André-Patient, *Écriture et identité dans la littérature africaine* (L'Harmattan, Paris, 1999, 287 p.)
- CAITUCOLI Claude, « Ahmadou Kourouma et l'appropriation du français : théorie et pratique », actes des journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature (Dakar 23-25 mars 2006), <http://www.auf.org/article61.html>, consulté le 19/11/12, p. 65.